

REVEILLONS-NOUS !

Nous avons la possibilité aujourd'hui de nous exprimer sur la vie future de notre Église du Haut-Adour. C'est une chance !

Nous savons vers quoi nous nous dirigeons pour 2025 mais de nombreux paramètres ne sont pas encore arrêtés : en nous mobilisant aujourd'hui, nous pouvons ré-organiser la vie de l'Église dans le Haut-Adour.

Nous devons le faire avec chaque baptisé. Nous devons le faire maintenant !

**Que voulons-nous ?
Que ne voulons-nous pas ?
Qu'attendons-nous de l'Église ?
Comment l'Église dans le Haut-Adour peut-elle prendre un nouvel élan missionnaire ?**

Nous lançons une grande consultation paroissiale pour le savoir !

Merci de bien vouloir prendre quelques instants pour répondre à ces questions.

CHACUN DOIT APPORTER SA PIERRE À L'ÉDIFICE !

Tous les baptisés de notre doyenné doivent se sentir concernés et donner leur avis. Tous les baptisés, cela signifie également les personnes baptisées qui ne poussent pas souvent la porte de leur église : **votre avis nous intéresse et il est même indispensable !**

Ne restons pas arrêtés sur des idées préconçues ou défaitistes.

Aucun sujet n'est tabou : il faudra parler de tout, même de l'organisation matérielle (*finances, logement des prêtres, catéchèse, aumôneries, services et mouvements divers, formation sacramentelle, secrétariat, devenir de La Cordée ainsi que de l'Accueil Notre-Dame...*).

DANS LE HAUT-ADOUR...

1 Quelle conséquence peut avoir sur vous, la diminution du nombre de prêtres dans notre territoire ?

4 Pour quelles raisons, d'après vous, les chrétiens désertent-ils l'Église ?

7 Que souhaiteriez-vous nous dire ? (remarques, suggestions)

2 Qu'attendez-vous de l'Église catholique ?

5 Comment voyez-vous l'organisation de l'Église dans les années à venir ?

3 Pour vous, quel est le rôle du prêtre ?
Qu'attendez-vous de lui ?

6 Comment vous situez-vous sur cette échelle ?

- Paroissien engagé
- Pratiquant régulier
- Personne de tradition catholique et pratiquant occasionnel
- Aucun lien avec l'Église

Vos réponses sont à déposer au secrétariat paroissial jusqu'au 15 février 2024.

QUESTIONNAIRE

À REMPLIR ET À REMETTRE À VOTRE SECRÉTARIAT PAROISSIAL AVANT LE 15 FÉVRIER 2024

GLOSSAIRE :

BAPTISÉ :

Personne qui a reçu le baptême : rite par lequel est réalisé l'adhésion au Christ. Il fait entrer le baptisé dans le mystère de Pâques « mort et Résurrection de Jésus-Christ ». C'est en Lui que tout baptisé dans l'eau et dans l'Esprit est immergé pour renaître à la vie nouvelle. Ce rite fait entrer le nouveau baptisé dans la communauté de l'Église.

COMMUNAUTÉ PAROISSIALE :

Communauté précise de fidèles constituée d'une manière stable dans l'Église diocésaine et dont la charge pastorale est confiée à un curé, comme pasteur propre, sous l'autorité de l'évêque diocésain.

DIOCÈSE :

Peuple chrétien confié à un évêque sur un territoire correspondant en principe à un département. Le diocèse porte le nom de la ville où réside l'évêque et où se trouve la cathédrale.

DOYENNÉ :

Sous-ensemble du diocèse, destiné à faciliter la concertation locale entre différentes réalités ecclésiales : paroisses, écoles catholiques, mouvements.

CURÉ :

Prêtre catholique placé à la tête d'un ou plusieurs ensemble(s) de paroisse(s).

PRÊTRE :

Chrétien qui, par l'imposition des mains au moment de l'ordination par l'évêque, reçoit la mission de rendre présent le Christ parmi les hommes. Il célèbre l'Eucharistie, pardonne les péchés au nom du Seigneur, instruit et guide le peuple qui lui est confié.

DIACRE PERMANENT :

Chrétien ayant reçu par l'imposition des mains de l'évêque, l'ordination sacramentelle du diaconat. Marié ou célibataire, il est au service de l'Église et des pauvres.



CONCERTATION PAROISSIALE POUR LA SURVIE DE L'ÉGLISE DANS LE HAUT-ADOUR.



CONTACTS

Cordeé Haut-Adour
contact@paroissehautadour.com
05.62.95.08.08
65200 Bagnères-de-Bigorre
13 rue Pasteur
Secrétariat paroissial

DU 15/10/23 AU 15/02/24
Consultation

DU 16/02/24 AU 31/03/24
Compilation des résultats

DU 01/04/24 AU 19/05/24
Réflexion paroissiale

30/06/24
Remise des propositions à l'évêque

LE HAUT-ADOUR

NOTRE TERRITOIRE

OÙ VIVONS-NOUS ?



17 555
HABITANTS



Bagnères-de-Bigorre
Une ville thermale
de 7368 habitants



16 villages de
moins de
500 habitants



Des stations de ski et
des sites touristiques



Proximité de
l'autoroute
Bayonne-
Toulouse

OÙ TRAVAILLONS-NOUS ?

MÉDICO-SOCIAL

2000 personnes

AGRICULTURE

400 personnes

TOURISME

2000 personnes

ARTISANAT

600 personnes

COMMERCE ET SERVICES

1500 personnes

INDUSTRIE

800 personnes



+ de 40 %
habitants du
Haut-Adour
sont retraités



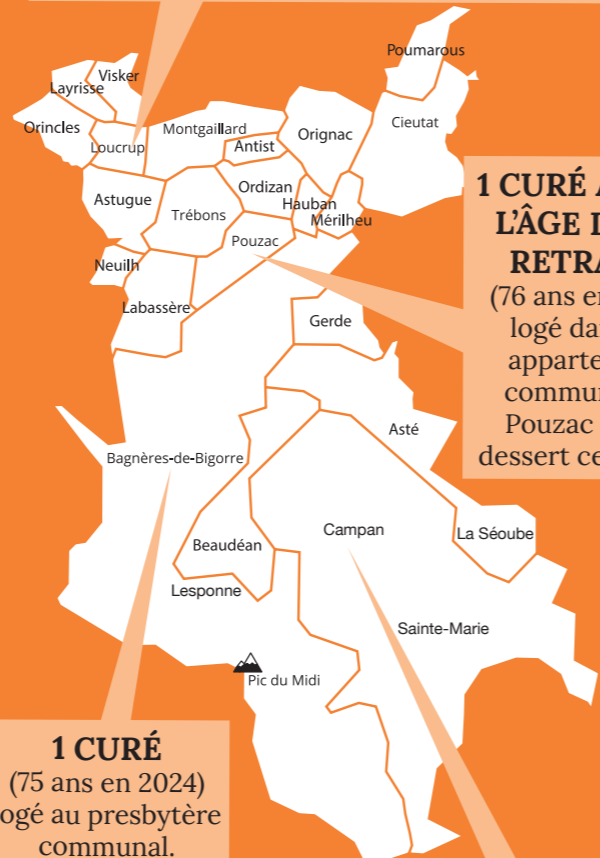
2000 habitants travaillent
à Tarbes ou à Toulouse
ou périphéries proches de ces grandes villes

Source : INSEE / recensement décembre 2021.

NOTRE DOYENNÉ

1 PRÊTRE CHAPELAIN DE LOURDES

(81 ans en 2024) desservant les clochers du Haut-Marquisat, au nord-ouest du doyenné.



1 CURÉ AYANT L'ÂGE DE LA RETRAITE

(76 ans en 2024) logé dans un appartement communal de Pouzac et qui dessert ce village.

1 CURÉ
(75 ans en 2024)
logé au presbytère
communal.

1 CURÉ AYANT L'ÂGE DE LA RETRAITE

(77 ans en 2024) logé au presbytère communal de Campan et qui dessert l'ensemble paroissial de Campan-Gerde.

NOTRE VIE PASTORALE

Comment l'Église est-elle organisée aujourd'hui ? Nos points forts :

DES CÉLÉBRANTS

1 curé résidant à Bagnères.

2 curés ayant l'âge de la retraite au service des villages.

1 chapelain de Lourdes au service des villages le dimanche.

1 diacre engagé dans la coordination des différents services et mouvements ; responsable financier et administratif du doyenné et rédacteur en chef du journal La Cordée.

1 diacre engagé comme aumônier du Centre pénitentiaire de Lannemezan.

DES ANIMATEURS

1 séminariste en charge des aumôneries pour les jeunes.

1 équipe d'animation paroissiale (EAP).

1 équipe en charge de la Pastorale des Réalités du Tourisme et des Loisirs.

2 conseils économiques de paroisse : 1 pour Bagnères et Pouzac, l'autre pour Campan.

Des équipes engagées pour l'accompagnement des malades dans les hôpitaux de Bagnères-de-Bigorre et d'Astugue et à la maison de retraite Castelmouly.

Des équipes de laïcs engagés pour les préparations au mariage ou au baptême.

1 service évangélique des malades, le SEM (qui visite et porte la communion aux personnes isolées, à domicile).

1 équipe de laïcs engagés pour l'accompagnement des familles en deuil.

Une chorale pour le doyenné, des chorales paroissiales et une dizaine d'organistes qui se relaient.

Une vingtaine de servants d'autel et 5 servantes d'assemblée, engagés à Bagnères et dans les villages.

DES LIEUX ET COMMUNAUTÉS

École-Collège, établissement catholique à Bagnères-de-Bigorre, avec 200 élèves.

L'Accueil Notre-Dame, lieu d'accueil et d'hébergement .

1 association solidaire : l'association Saint-Vincent.

La congrégation des Filles de Notre-Dame des Douleurs (sœurs de Saint-Frai), propriétaire d'un EHPAD. Un prêtre aumônier réside sur place.

Les carmélites apostoliques.

3 lieux de catéchèse : Bagnères, Montgaillard et Loucrup. Avec 8 catéchistes et une trentaine d'enfants catéchisés.

Un oratoire avec l'adoration perpétuelle.

Des groupes de prière.

UN MAGAZINE

1 magazine inter-paroissial La Cordée.

UNE SALARIÉE À TEMPS PLEIN

1 assistante de direction pour le doyenné et secrétaire de Rédaction du magazine La Cordée.

NOS DÉFIS

Dans le diocèse de Tarbes et Lourdes, c'est-à-dire dans les Hautes-Pyrénées, seulement 6 prêtres peuvent devenir curé de notre doyenné.

Un prêtre reste prêtre toute sa vie. Comme tout baptisé, sa mission est d'annoncer l'Évangile jusqu'à sa mort.

75 ans est l'âge de la retraite officielle pour le clergé. Il est bien normal que les prêtres puissent

avoir moins de responsabilité passé cet âge-là !

Tout en rendant service, il est important qu'ils vivent avec un rythme plus adapté. C'est ce qui arrivera en septembre 2025 pour les abbés Ambrosi, Lacaze et Mérillon, et pour le diacre Pierre Garderes..

Cela entraînera des changements d'organisation dans l'ensemble du Haut-Adour.

SEPTEMBRE 2025 :

✓ NOUS AURONS :

1 nouveau curé à Bagnères de Bigorre.

1 prêtre pour 17555 habitants !

✗ NOUS N'AURONS PLUS :

de curé ni à Campan, ni à Pouzac.

de diacre coordinateur des services et mouvements, responsable financier du doyenné et rédacteur en chef du journal inter-paroissial.

AURONS-NOUS DES BAPTISÉS ENGAGÉS ? REVEILLONS NOUS !